



**Compte rendu des élus
FO-DGFIP en CAP Locale**

CAPL n°3 (agents) du 11 juin 2019

Mutations au 1^{er} septembre 2019

La CAPL C s'est tenue sous la Présidence de la Directrice du Pôle Etat, Stratégie et Ressources le mardi 12 juin 2019 mais n'a pu se terminer la même journée.

Les suites de la CAPL se sont déroulées ce vendredi 14 juin 2019.

Quelques chiffres sur le mouvement local de mutations des agents administratifs :

87 demandes de mutations ont été enregistrées (64 internes, 23 externes)

32 internes ont obtenu leur 1^{er} vœu (50%) et 3 externes (13%)

Ont été déposées :

2 demandes avec une priorité handicap

6 demandes avec une priorité suite à suppression d'emplois – 2 agents ont été affectés ALD Local

30 demandes avec une priorité pour rapprochement familial (11 demandes internes et 19 demandes externes)

43 agents « A La Disposition »(ALD) ont fait une demande de mutation dont 41 une demande de régularisation : 26 ont obtenu la régularisation sur leur poste, 5 ont obtenu une mutation dans un autre service et 12 restent ALD

5 externes ont été affectés ALD (au lieu d'être affectés d'office sur un service) et deux agents dont l'emploi a été supprimé (et qui ont été obligés de faire une demande de mutation) ont été affectés ALD.

Les VOTES pour le mouvement interne :

Parité administrative : POUR

Parité syndicale :

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP 62			X
SOLIDAIRES		X	
CGT		X	

Commentaires FO : **FO-DGFIP 62** s'est abstenu sur le vote de ce mouvement interne de mutation compte tenu des balbutiements de la Direction Générale quant à la mise en place du nouveau dispositif de mutations ainsi que pour les notes contradictoires et approximatives d'application des règles de gestion.

Ce mouvement interne a permis de régulariser la situation de beaucoup de nos collègues. Toutefois, nous regrettons qu'il reste encore beaucoup d'agents qui n'obtiennent pas leur premier choix.

Les VOTES pour le mouvement externe :

Parité administrative : POUR

Parité syndicale :

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFiP 62			X
SOLIDAIRES		X	
CGT		X	

Commentaires FO : **FO-DGFiP 62** s'est abstenu sur le vote de ce mouvement externe de mutation compte tenu du flou réglementaire des nouvelles règles de gestion déterminées par la Direction Générale.

Nous regrettons que beaucoup de collègues n'ont pas obtenu satisfaction quant à leurs préférences d'affectation.

Enfin, nous tenons également à souligner et saluer le travail conséquent des équipes RH locales.

Les élus FO en CAPL n°3 :

Titulaires

Florent VERMELLE et Coralie VINCENT

Suppléants

Catherine BERNARD et Philippe LACOSTE

Experts

Jacques REGNIER et Gautier LEDOUX